



(Société d'exploration)

ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

TRIMESTRE CLOS LE 31 MARS 2011

(non audité et peut faire l'objet d'ajustements à la clôture d'exercice)

(Exploration Company)

CONDENSED INTERIM FINANCIAL STATEMENTS

QUARTER ENDED MARCH 31, 2011

(unaudited and can be the object of adjustments in the close of exercise)

ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

États de la situation financière

États de la perte nette et de la perte globale

États des variations des capitaux propres

Tableaux des flux de trésorerie

Notes complémentaires

Renseignements complémentaires – Actifs de prospection et d'évaluation

CONDENSED INTERIM FINANCIAL STATEMENTS

Statements of financial position

Statements of net loss and comprehensive loss

Statements of changes in equity

Statements of cash flows

Notes

Supplementary information – exploration and evaluation assets

Avis au lecteur

La direction a préparé les états financiers intermédiaires résumés non audités de Z-Gold Exploration inc., comprenant les états de la situation financière, les états de la perte et de la perte globale, les états des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie pour le trimestre clos le 31 mars 2011. Aucune firme d'auditeurs n'a examiné ou audité ces états financiers intermédiaires.

Notice to Reader

Management has compiled the unaudited condensed interim financial statements of Z-Gold Exploration Inc., consisting of the statements of financial position, statements of loss and comprehensive loss, statement of changes in equity, statements of cash flows for the quarter ended March 31, 2011. No auditor firm has reviewed nor audited these interim financial statements.

EXPLORATION Z-GOLD INC.
Z-GOLD EXPLORATION INC.
**ÉTATS RÉSUMÉS
INTERMÉDIAIRES DE LA
SITUATION FINANCIÈRE**

(En dollars canadiens - Non audité)

**CONDENSED INTERIM STATEMENT OF
FINANCIAL POSITION**

(In Canadian dollars - Unaudited)

	31 mars 2011 March, 31 2011	31 décembre 2010 December 31, 2010 (note 12)	1 ^{er} janvier 2010 January 1 st , 2010 (note 12)	
ACTIF	\$	\$	\$	ASSETS
Actifs courants				Current assets
Encaisse	-	-	300 017	Cash
Taxes à recevoir	39 308	59 520	6 543	Taxes receivable
Souscriptions à recevoir	15 100	43 100	-	Subscriptions receivable
Frais payés d'avance	-	-	529	Prepaid expenses
Souscriptions à recevoir réservées à l'exploration	60 400	222 400	-	Subscriptions receivable reserved for exploration
Total des actifs courants	114 808	325 020	307 089	Total current assets
Encaisse réservée à la prospection et l'évaluation (note 3)	252 645	226 654	-	Cash reserved for exploration and evaluation (Note 3)
Avances sur travaux de prospection et d'évaluation	133 224	85 674	-	Advance on exploration expenses
Immobilisations corporelles (note 4)	9 384	7 975	-	Fixed assets (Note 4)
Actifs de prospection et d'évaluation (note 5)	1 428 642	1 199 324	-	Exploration and evaluation assets (Note 5)
Total des actifs non courants	1 823 895	1 519 627	-	Total non-current assets
Total de l'actif	1 938 703	1 844 647	307 089	Total assets
PASSIF				LIABILITIES
Passifs courants				Current liabilities
Créditeurs et frais courus	7 018	20 989	101 715	Accounts payable and accrued liabilities
Provisions	-	-	-	Provisions
Autre passif	61 000	61 000	-	Other liability
Dû à des sociétés liées, sans intérêt	-	-	60 000	Due to related companies, without interest
Total des passifs courants	68 018	81 989	161 715	Total current liabilities
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers différés (note 12)	92 680	92 680	-	Deferred income and mining taxes (Note 12)
Total des passifs non courants	92 680	92 680	-	Total non-current liabilities
Total du passif	160 698	174 669	161 715	Total liabilities
CAPITAUX PROPRES				SHAREHOLDERS' EQUITY
Capital-social (note 6)	2 552 262	2 406 740	293 863	Capital stock (Note 6)
Bons de souscription	397 000	360 500	-	Warrants
Surplus d'apport	203 016	203 016	54 333	Contributed surplus
Déficit	(1 374 273)	(1 300 278)	(202 822)	Deficit
Total des capitaux propres	1 778 005	1 669 978	145 374	Total shareholders' equity
Total du passif et des capitaux propres	1 938 703	1 844 647	307 089	Total liabilities and shareholders' equity

ÉVENTUALITÉS (notes 8) / CONTINGENCIES (Notes 8)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION / ON BEHALF OF THE BOARD,

(signé / signed) Rodrigue Tremblay, Administrateur – Director

(signé / signed) Jacques Frigon, Administrateur - Director

**ÉTATS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES DE LA
PERTE NETTE ET DE LA PERTE GLOBALE**
(En dollars canadiens – Non audité)

**CONDENSED INTERMIM STATEMENT OF NET
LOSS AND COMPREHENSIVE LOSS**
(In Canadian dollars - Unaudited)

31 mars 2011 March 31, 2011	31 mars 2010 March 31, 2010
--------------------------------------	--------------------------------------

	\$	\$	
FRAIS D'ADMINISTRATION			ADMINISTRATIVE EXPENSES
Honoraires des consultants	47 000	51 500	Consultant fees
Honoraires professionnels	11 244	117 853	Professional fees
Frais généraux d'administration	18 716	8 593	General administrative expenses
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	12 353	22 536	Registration, listing fees and shareholders' information
Rémunération à base d'actions	-	-	Stock-based compensation
Amortissement des immobilisations corporelles	682	-	Amortization of fixed assets
PERTE AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	89 995	200 482	LOSS BEFORE INCOME TAXES
Impôts sur le résultat et impôts miniers différés	(16 000)	-	Deferred income and mining taxes
PERTE NETTE ET PERTE GLOBALE	73 995	200 482	NET LOSS AND COMPREHENSIVE LOSS
PERTE NETTE PAR ACTION DE BASE ET DILUÉE	0,04	0,03	BASIC AND DILUTED NET LOSS PER SHARE

ÉTATS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES
DES VARIATIONS DES CAPITAUX
PROPRES

(En dollars canadiens - Non audité)

CONDENSED INTERIM STATEMENT
OF EQUITY

(In Canadian dollars - Unaudited)

	Capital social / Capital Stock	Bons de souscription / Warrants	Surplus d'apport / Contributed Surplus	Déficit / Deficit	Total des capitaux propres / Total Shareholders' Equity	
	\$	\$	\$	\$	\$	
Solde au 1er janvier 2010	293 863	-	54 333	(202 822)	145 374	Balance, January 1, 2010
Perte nette et perte globale pour la période	-	-	-	(200 482)	(200 482)	Net loss and comprehensive loss for the period
Options octroyées aux courtiers et à des intervenants	-	-	12 900	-	12 900	Options granted to brokers and intermediaries
Émission d'actions assorties de bons de souscriptions	246 000	111 000	-	-	357 000	Share capital issuances with warrants
Autres émission d'actions	600 000	-	-	-	600 000	Other share capital issuances
Annulation d'actions	(70 000)	-	70 000	-	-	Shares cancelled
Frais d'émission d'actions	(33 357)	-	-	-	(33 357)	Share issuance expenses
Solde au 31 mars 2010	1 036 506	111 000	137 233	(403 304)	881 435	Balance, March 31, 2010
Perte nette et perte globale pour la période	-	-	-	(896 974)	(896 974)	Net loss and comprehensive loss for the period
Rémunération à base d'actions	-	-	61 050	-	61 050	Stock-based compensation
Options octroyées aux courtiers et à des intervenants	-	-	4 733	-	4 733	Options granted to brokers and Intermediaries
Émission d'actions assorties de bons de souscriptions	948 000	249 500	-	-	1 197 500	Share capital issuances with warrants
Autres émission d'actions	447 417	-	-	-	447 417	Other share capital issuances
Frais d'émission d'actions	(25 183)	-	-	-	(25 183)	Share issuance expenses
Solde au 31 décembre 2010	2 406 740	360 500	203 016	(1 300 278)	1 669 978	Balance, December 31, 2010
Perte nette et perte globale pour la période	-	-	-	(73 995)	(73 995)	Net loss and comprehensive loss for the period
Émission d'actions assorties de bons de souscriptions	147 500	36 500	-	-	184 000	Share capital issuances with warrants
Frais d'émission d'actions	(1 978)	-	-	-	(1 978)	Share issuance expenses
Solde au 31 mars 2011	2 552 262	397 000	203 016	(1 374 273)	1 778 005	Balance, March 31, 2011

TABLEAUX RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRE DES
FLUX DE TRÉSORERIE

(En dollars canadiens – non audité)

CONDENSED INTERIM FINANCIAL STATEMENT
OF CASH FLOWS

(In Canadian dollars – Unaudited)

31 mars 2011 March, 31 2011	31 mars 2010 March, 31 2010
--------------------------------------	--------------------------------------

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Perte nette	(73 995)	(200 482)
Éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie :		
Rémunération à base d'actions	-	-
Radiation de propriétés minières	-	-
Radiation de frais d'exploration reportés	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	682	-
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers futurs	(16 000)	-
	(89 313)	(200 482)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	6 241	89 093
	(83 072)	(111 389)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Dû à des sociétés apparentées	-	5 682
Encaissement au titre de capital-actions et bons de souscription	390 000	379 000
Frais d'émission d'actions	(1 978)	(20 457)
Souscription reçues d'avance	-	60 000
	388 022	424 225

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Encaisse réservée à l'exploration	(25 991)	-
Avances sur travaux d'exploration	(47 550)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 091)	-
Acquisition de propriétés minières	(1 530)	-
Frais d'exploration reportés	(227 788)	-
	(304 950)	-

**AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA
TRÉSORERIE**

	-	312 836
--	---	---------

TRÉSORERIE AU DÉBUT

	-	300 017
--	---	---------

TRÉSORERIE À LA FIN

	-	612 853
--	---	---------

OPERATING ACTIVITIES

Net loss	
Items not involving cash:	
Stock-based compensation	
Write-off of mining properties	
Write-off of deferred exploration expenses	
Amortization of fixed assets	
Future income and mining taxes	
Net change in non-cash operating working capital items	

FINANCING ACTIVITIES

Due to related companies	
Cash inflow relating to capital stock and warrants	
Share issuance expenses	
Subscription prepaid in advance	

INVESTING ACTIVITIES

Cash reserved for exploration	
Advance on exploration expenses	
Acquisition of fixed assets	
Acquisition of mining properties	
Deferred exploration expenses	

CASH INCREASE (DECREASE)**CASH BEGINNING OF YEAR****CASH END OF YEAR**

(En dollars canadiens - Non audité)

(In Canadian dollars – Unaudited)

1- STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

La Société, constituée en vertu de la Business Corporations Act (Alberta), est une société d'exploration dont les activités se situent au Canada.

Le siège social d'Exploration Z-Gold inc. est situé au 15, rue Gamble Est, bureau 204, Rouyn-Noranda (Québec), Canada J9X 3B6 et Exploration Z-Gold est cotée à la Bourse de croissance TSX (« ZGG »).

La Société n'a pas encore déterminé si les propriétés minières renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. L'exploration et la mise en valeur de gisements de minéraux impliquent d'importants risques financiers. Le succès de la Société dépendra d'un certain nombre de facteurs, entre autres, les risques liés à l'exploration et à l'extraction, les questions relatives à la réglementation ainsi que les règlements en matière d'environnement et autres règlements.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2011, la Société a enregistré une perte nette de 73 995 \$ (200 482 \$ en 2010). La direction cherche périodiquement à obtenir du financement sous forme d'émission d'actions, d'exercice de bons de souscription et d'options d'achat d'actions afin de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les propriétés minières dans lesquelles la Société détient une participation, conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

Les états financiers intermédiaires ci-joints ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, où les actifs sont réalisés et les passifs acquittés dans le cours normal des activités et ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes du bilan si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. Ces ajustements pourraient être importants.

Le conseil d'administration a approuvé les états financiers résumés intermédiaires non audités pour le trimestre clos le 31 mars 2011 et a autorisé leur publication le 29 juin 2011.

1- STATUTE OF INCORPORATION, NATURE OF ACTIVITIES AND GOING CONCERN

The Company, incorporated under the Business Corporations Act (Alberta), is an exploration company operating in Canada.

Z-Gold Exploration Inc.'s registered office is located at 15 Gamble Street, Suite 204, Rouyn-Noranda (Quebec), Canada, J9X 3B6 and is listed on the TSX Venture Exchange ("ZGG").

The Company has not yet determined whether the mining properties have economically recoverable ore reserves. The exploration and development of mineral deposits involves significant financial risks. The success of the Company will be influenced by a number of factors, including exploration and extraction risks, regulatory issues, environmental regulations and other regulations.

For the quarter ended March 31, 2011, the Company recorded a net loss of \$73,995 (\$200,482 in 2010). Management periodically seeks additional forms of financing through the issuance of shares and the exercise of warrants and share purchase options to continue its operations, and in spite of the obtention in the past, there is no guarantee of success for the future. If the management is unable to obtain new funding, the Company may be unable to continue its operations, and amounts realized for assets may be less than amounts reflected in these financial statements.

Although the management has taken steps to verify titles of the mining properties in which the Company holds an interest, in accordance with industry standards for the current stage of exploration of such properties, these procedures do not guarantee the Company's property title. Property title may be subject to unregistered prior agreements and non-compliant with regulatory requirements.

The accompanying interim financial statements have been prepared on a going concern basis, which contemplates the realization of assets and liquidation of liabilities during the normal course of operations and do not reflect the adjustments to the carrying values of assets and liabilities, the reported revenues and expenses and balance sheet classifications that would be necessary if the going concern assumption would not be appropriate. These adjustments could be material.

The Board of Directors approved the unaudited interim condensed consolidated financial statements for the three-month period ended March 31, 2011 and authorized their publication on June 29, 2011.

(En dollars canadiens - Non audité)

(In Canadian dollars – Unaudited)

2- ADOPTION DES IFRS ET MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES FUTURES

En raison de l'adoption des normes et interprétations de l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et du remplacement des principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR ») par les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») pour les entreprises ayant une obligation d'information du public, les états financiers résumés intermédiaires non audités d'Exploration Z-Gold inc. pour le trimestre clos le 31 mars 2011 ont été préparés conformément aux normes comptables internationales applicables.

L'information financière comparative de 2010 a été préparée conformément aux IFRS, qui devraient être applicables au 31 décembre 2011, et conformément à IFRS 1 à la première application des IFRS. Les incidences de ce changement de référentiel comptable sont présentées à la note 12.

Les états financiers ne tiennent pas compte de ce qui suit :

- les projets de normes toujours à l'étape de l'exposé-sondage auprès de l'International Accounting Standards Board (IASB);
- les normes publiées et approuvées par l'IASB, mais dont la date d'application est ultérieure au 31 décembre 2011.

Certaines nouvelles normes et interprétations et certains nouveaux amendements à des normes existantes ont été publiés et sont obligatoires pour les périodes comptables d'Exploration Z-Gold inc. ouvertes à compter du 1er janvier 2012 ou des périodes ultérieures. La Société n'a pas adopté ces normes de manière anticipée. Les normes que la Société juge pertinentes pour ses activités sont les suivantes :

IFRS 9, Instruments financiers

IFRS 9 constitue le premier volet d'un projet en trois phases de l'IASB visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. Elle s'applique aux actifs financiers et exige le classement et l'évaluation au coût amorti ou à la juste valeur. IFRS 9 est appliquée de manière prospective conformément à des dispositions transitoires selon la date d'application. La norme n'est pas applicable avant les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013, mais son application anticipée est permise. La Société n'a pas terminé d'évaluer l'incidence de l'adoption d'IFRS 9, mais elle s'attend à ce que cette incidence soit limitée.

2- ADOPTION OF IFRS AND FUTURE CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES

As a consequence of the adoption of the International Accounting Standards Board's ("IASB") standards and interpretations and the replacement of Canadian Generally Accepted Accounting Principles ("GAAP") by International Financial Reporting Standards ("IFRS") for publicly accountable enterprises, Z-Gold Exploration Inc.'s unaudited interim condensed financial statements for the period ended March 31, 2011 were prepared in accordance with the applicable international accounting standards.

The 2010 comparative financial information has been prepared in accordance with the IFRS that are anticipated to be applicable at December 31, 2011 and in compliance with IFRS 1 on first-time adoption of IFRS. The impacts of this change in accounting standards are presented in Note 12.

The financial statements do not take into account:

- draft standards that are still at the exposure draft stage with the International Accounting Standards Board (IASB);
- standards published and approved by the IASB, but with an application date post December 31, 2011.

Certain new standards, interpretations and amendments to existing standards have been published and are mandatory for Z-Gold Exploration Inc. accounting periods beginning on or after January 1, 2012 or later periods. The Company has not early adopted these standards. Those which are considered to be relevant to the Company's operations are as follows:

IFRS 9 - Financial Instruments

IFRS 9 is the first phase of the IASB's three phase project to replace IAS 39 *Financial Instruments: Recognition and Measurement*. It is applicable to financial assets and requires classification and measurement in either the amortised cost or the fair value category. IFRS 9 is applied prospectively with transitional arrangements depending on the date of application. The Standard is not applicable until annual periods beginning on or after January 1, 2013, but is available for early adoption. The Company has not fully assessed the impact of adopting IFRS 9; however, it anticipates that its impact will be limited.

(En dollars canadiens - Non audité)

(In Canadian dollars – Unaudited)

2- ADOPTION DES IFRS ET MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES FUTURES (suite)

Le 12 mai 2011, l'IASB a publié les Normes finales - États financiers consolidés (IFRS 10), Accords conjoints (IFRS 11), Informations à fournir sur les participations dans les autres entités (IFRS 12) ainsi que les amendements apportés en conséquence à IAS 27 nouvellement intitulé "États financiers individuels" et à IAS 28 nouvellement intitulé "Participation dans des entreprises associées et dans des coentreprises". L'IASB a également publié la norme IFRS 13 "Évaluation de la juste valeur" à cette même date. La date d'application prévue par l'IASB pour ces nouvelles normes et les versions amendées concerne les périodes comptables ouvertes à compter du 1er janvier 2013.

**IFRS 10, États financiers consolidés
IAS 27, États financiers individuels**
(révisé 2011)

IFRS 10 introduit un modèle unique de consolidation pour toutes les entités basé sur la notion de contrôle, sans égard à la nature de l'entité (i.e. que l'entité soit contrôlée à travers des droits de vote des investisseurs ou à travers d'autres accords contractuels tels qu'il est courant dans les entités structurées). Selon IFRS 10, le contrôle est basé sur un investisseur qui, soit 1) a le pouvoir sur cette autre entité; 2) est exposé, ou a des droits, à des rendements variables découlant de son rôle dans cette autre entité; et 3) a la capacité d'utiliser son pouvoir sur cette autre entité pour influencer sur le montant des rendements. Concernant IAS 27, les règles relatives aux états financiers individuels demeurent inchangées et font partie de la version amendée d'IAS 27. Les autres sections d'IAS 27 sont remplacées par IFRS 10. La Société ne s'attend à aucun changement significatif suite à l'adoption de ces nouvelles normes.

**IFRS 11, Accords conjoints
IAS 28, Participation dans des entreprises associées et coentreprises** (révisé 2011)

La nouvelle norme IFRS 11 annule et remplace IAS 31 "Participation dans des coentreprises" et SIC - 13 "Entités contrôlées conjointement - Apports non monétaires par des coentrepreneurs". Elle introduit de nouvelles exigences pour les accords conjoints. L'option d'appliquer la méthode de l'intégration proportionnelle des sociétés sous contrôle conjoint, qui permet à la société mère d'enregistrer dans ses états financiers consolidés (bilan et compte de résultat) le prorata de ses intérêts, est supprimée. La méthode de la mise en équivalence s'applique désormais aux coentreprises (joint-ventures). La version amendée (2011) d'IAS 28 dorénavant intitulée "Participation dans des entreprises associées et coentreprises" remplace IAS 28 actuel "Participation dans des entreprises associées". IAS 28 est modifié pour être conforme aux modifications apportées suite à la publication d'IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12. La Société n'a pas terminé d'évaluer l'incidence de l'adoption de ces nouvelles normes, mais elle s'attend à ce que cette incidence soit limitée.

2- ADOPTION OF IFRS AND FUTURE CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES (continued)

On May 12, 2011, IASB issued the final standards - Consolidated Financial Statements (IFRS 10), Joint Arrangements (IFRS 11) and Disclosure of Interests in Other Entities (IFRS 12) as well as amendments adopted consequently to IAS 27 newly entitled "Separate Financial Statements" and to IAS 28 newly entitled "Investments in Associates and Joint Ventures". IASB has also issued IFRS 13 "Fair Value Measurement" at the same date. The effective date scheduled by the IASB for these new standards and the amended standards concern reporting periods beginning on January 1, 2013.

**IFRS 10, Consolidated Financial Statements
IAS 27, Separate Financial Statements**
(as amended in 2011)

IFRS 10 introduces a single consolidation model for all entities based on the concept of control, irrespective of the nature of the investee (i.e., whether an entity is controlled through voting rights of investors or through other contractual arrangements as is common in special purpose entities). Under IFRS 10, control will be based on whether an investor has 1) power over the investee; 2) exposure, or rights, to variable returns from its involvement with the investee; and 3) the ability to use its power over the investee to affect the amount of the return. Concerning IAS 27, the requirements relating to separate financial statements will remain unchanged and will be included in the amended IAS 27. The other portions of IAS 27 will be replaced by IFRS 10. The Company expects no significant change pertaining to the adoption of these new standards.

**IFRS 11, Joint Arrangements
IAS 28, Investments in Associates and Joint Ventures**
(revised in 2011)

The new IFRS 11 cancels and replaces IAS 31 "Interests in Joint Ventures" and SIC-13 "Jointly Controlled Entities" – Non-Monetary Contributions by Venturers". IFRS 11 introduces new accounting requirements for joint arrangements. The option to apply the proportional consolidation method when accounting for jointly controlled entities, that allow the parent company to record in its consolidated financial statements (balance sheet and comprehensive income) its interest's pro rata is removed. The equity method of accounting now applies to joint ventures. The IAS 28 as amended in 2011 now entitled "Investments in Associates and Joint Ventures" supersedes the current IAS 28 "Interests in Joint Ventures". IAS 28 is amended to conform with changes adopted based on the issuance of IFRS 10, IFRS 11 and IFRS 12. The Company has not completed its evaluation of the impact of the adoption of these new standards but expects that this impact will be limited.

(En dollars canadiens - Non audité)

(In Canadian dollars – Unaudited)

**2- ADOPTION DES IFRS ET MODIFICATIONS DE
CONVENTIONS COMPTABLES FUTURES (suite)****IFRS 12, Informations à fournir sur les participations
dans les autres entités**

La nouvelle norme IFRS 12 intègre, dans une seule norme, les informations à fournir relatives aux participations dans des filiales, dans des accords conjoints, dans des entreprises associées et dans des entités structurées. La Société n'a pas terminé d'évaluer l'incidence de l'adoption d'IFRS 12, mais elle s'attend à ce que cette incidence soit limitée.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur

IFRS 13 explique comment déterminer la juste valeur lorsque son application est déjà imposée ou admise dans certaines normes IFRS ou dans les US GAAP. Elle n'occasionne pas des évaluations à la juste valeur supplémentaires. Les dispositions exposées dans IFRS 13 fournissent une définition précise de la juste valeur et une source unique pour l'application de cette méthode d'évaluation et les informations à fournir lorsque l'évaluation à la juste valeur est utilisée dans le référentiel IFRS. La Société n'a pas terminé d'évaluer l'incidence de l'adoption d'IFRS 13, mais elle s'attend à ce que cette incidence soit limitée.

**3- MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES
MÉTHODES COMPTABLES****Déclaration de conformité**

Les présents états financiers résumés intermédiaires non audités d'Exploration Z-Gold inc. ont été préparés par la direction conformément aux IFRS, telles que publiées par l'IASB. Comme c'est la première fois que les résultats financiers d'Exploration Z-Gold inc. et sa situation financière sont présentés selon les IFRS, les présents états financiers ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire* et à IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*. Les présents états financiers résumés intermédiaires non audités ont été préparés conformément aux méthodes comptables qu'Exploration Z-Gold inc. se propose d'adopter pour ses états financiers annuels de l'exercice se clôturant le 31 décembre 2011. Ces méthodes comptables sont fondées sur les IFRS et sur les interprétations du Comité d'interprétation des Normes internationales d'information financière («IFRIC») qui, selon Exploration Z-Gold inc., seront alors en vigueur.

Les méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers. Elles ont également été appliquées dans la préparation de l'état de la situation financière d'ouverture au 1^{er} janvier 2010, comme exigé par IFRS 1.

**2- ADOPTION OF IFRS AND FUTURE CHANGES IN
ACCOUNTING POLICIES (continued)****IFRS 12, Disclosures of Involvement with Other Entities**

The new IFRS 12 includes in a single standard, the disclosures required pertaining to interests in subsidiaries, joint arrangements, associates or unconsolidated structures entities. The Company has not completed its evaluation of the impact of the adoption of IFRS 12 but expects that this impact will be limited.

IFRS 13, Fair Value Measurement

IFRS 13 explains how to determine the fair value when its application is already required or permitted by other standards within IFRSs or US GAAP. It doesn't produce supplementary fair value evaluations. The requirements included in IFRS 13 provide a precise definition of fair value and a single source of fair value measurement and disclosures requirements for use across IFRSs. The Company has not completed its evaluation of the impact of the adoption of IFRS 13 but expects that this impact will be limited.

**3- BASIS OF PRESENTATION AND SIGNIFICANT
ACCOUNTING POLICIES****Statement of Compliance**

These unaudited interim condensed financial statements of Z-Gold Exploration Inc. were prepared by management in accordance with IFRS, as issued by the IASB. As these financial statements represent Z-Gold Exploration Inc.'s initial presentation of its results and financial position under IFRS, they were prepared in accordance with IAS 34, *Interim Financial Reporting* and IFRS 1, *First-time Adoption of IFRS*. These unaudited interim condensed financial statements have been prepared in accordance with the accounting policies Z-Gold Exploration Inc. expects to adopt in its annual financial statements for the year ended December 31, 2011. Those accounting policies are based on the IFRS standards and International Financial Reporting Interpretations Committee ("IFRIC") interpretations that Z-Gold Exploration Inc. expects to be applicable at that time.

The accounting policies set out below have been applied consistently to all periods presented in these financial statements. They also have been applied in the preparation of an opening IFRS statement of financial position as at January 1, 2010, as required by IFRS 1.

(En dollars canadiens - Non audité)

(In Canadian dollars – Unaudited)

3- MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les normes et interprétations des IFRS sont sujettes à des changements et conséquemment, les conventions comptables pour la période annuelle qui sont pertinentes à ces états financiers condensés seront finalisées seulement lorsque les premiers états financiers annuels en IFRS seront préparés pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2011.

Antérieurement, la Société préparait ses états financiers intermédiaires et annuels en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Base d'évaluation

Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation des actifs et des passifs financiers à la juste valeur conformément aux IFRS.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des états financiers.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, tel que décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. La comptabilisation à la date de transaction est utilisée.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les actifs financiers détenus par la Société à des fins de prise de bénéfices à court terme, les dérivés qui ne se trouvent pas dans une relation de couverture admissible ainsi que les actifs volontairement classés dans cette catégorie, sous réserve de la satisfaction de certains critères. Ces actifs financiers sont évalués à la juste valeur, et tout profit ou toute perte qui en résulte est comptabilisé dans le compte de résultat. Les instruments de cette catégorie comprennent l'encaisse et l'encaisse réservée à l'exploration.

Disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente, ou qui ne sont pas classés dans les prêts et créances, dans les placements détenus jusqu'à leur échéance ni dans les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Sauf ce qui est mentionné ci-dessous, les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant inclus dans le cumul des autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, au moment où le gain ou la perte cumulé est transféré dans les résultats.

3- BASIS OF PRESENTATION AND SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

The standards and interpretations within IFRS are subject to change and accordingly, the accounting policies for the annual period that are relevant to these condensed financial statements will be finalized only when the first annual IFRS financial statements will be prepared for the year ending December 31, 2011.

Previously, the Company prepared its interim and annual consolidated financial statements in accordance with Canadian GAAP.

Basis of Measurement

The financial statements have been prepared on the historical cost convention as modified by the revaluation of financial assets and liabilities at fair value in accordance with IFRS.

Functional and Presentation Currency

The financial statements are presented in Canadian dollars, which is the functional and presentation currency.

Financial Instruments

Financial assets and financial liabilities are initially recognized at fair value and their subsequent measurement is dependent on their classification as described below. Their classification depends on the purpose, for which the financial instruments were acquired or issued, their characteristics and the Company's designation of such instruments. Transaction date accounting is used.

Financial asset at fair value through profit or loss

Financial assets at fair value through profit or loss includes financial assets held by the Company for short-term profit, derivatives not in a qualifying hedging relationship and assets voluntarily classified in this category subject to meeting specified criteria. These assets are measured at fair value, with any resultant gain or loss recognized in the profit or loss statement. The instruments in this category comprise cash and cash reserved for exploration.

Available-for-sale

Available-for-sale financial assets are non-derivative financial assets that are designated as available-for-sale, or that are not classified as loans and receivables, held-to-maturity or financial asset at fair value through profit or loss. Except as mentioned below, available-for-sale financial assets are carried at fair value with unrealized gains and losses included in accumulated other comprehensive income until realized, when the cumulative gain or loss is transferred to earnings.

(En dollars canadiens - Non audité)

(In Canadian dollars – Unaudited)

**3- MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES
MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et ne sont pas détenus à des fins de transaction ni disponibles à la vente. Ces actifs sont initialement comptabilisés à la juste valeur, et ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les autres débiteurs sont classés comme prêts et créances.

Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés. Les créditeurs et frais courus sont classés comme autres passifs.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Les coûts de transactions liés aux actifs financiers disponibles à la vente et aux prêts et créances sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif et les coûts de transactions liés aux autres passifs sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable du passif. Ils sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Méthode du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et d'affectation des produits d'intérêts ou des charges d'intérêts au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris les coûts de transaction ainsi que les frais, les primes et les escomptes gagnés ou engagés relativement aux instruments financiers qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif) sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier ou, si cela est approprié, sur une période plus courte.

**3- BASIS OF PRESENTATION AND SIGNIFICANT
ACCOUNTING POLICIES (continued)**

Loans and receivables

Loans and receivables are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments that are not quoted in an active market and are not held for trading purposes or available for sale. These assets are initially recognized at fair value and subsequently measured at amortized cost using the effective interest method. Other accounts receivable are classified as loans and receivables.

Other liabilities

Other liabilities are recorded at amortized cost using the effective interest method and include all financial liabilities, other than derivative instruments. Accounts payable and accrued liabilities are classified as other liabilities.

Transaction costs

Transaction costs related to financial asset at fair value through profit or loss held for trading financial assets are expensed as incurred. Transaction costs related to available-for-sale financial assets and loans and receivables are added to the carrying value of the asset and transaction costs related to other liabilities are netted against the carrying value of liability. They are then recognized over the expected life of the instrument using the effective interest method.

Effective interest method

The effective interest method is a method of calculating the amortized cost of a financial asset/liability and of allocating interest income/expense over the relevant period. The effective interest rate is the rate that exactly discounts estimated future cash flows (including transaction costs or fees, premiums or discounts earned or incurred for financial instruments that form an integral part of the effective interest rate) through the expected life of the financial asset/liability, or, where appropriate, a shorter period.

(En dollars canadiens - Non audité)

(In Canadian dollars – Unaudited)

**3- MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES
MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût historique tient compte de tous les coûts directement attribuables à l'acquisition. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur les composantes qui ont des durées d'utilité homogènes en recourant aux méthodes dégressive et linéaire aux taux et périodes indiqués ci-après :

Taux, Période / Rates, Period

Mobilier et équipement	20 %	Equipment and furniture
Matériel informatique	30 %	Computer equipment
Amélioration locative	3 ans / years	Rental Improvement

Dépenses de prospection et d'évaluation

Les dépenses engagées avant que l'entité n'ait obtenu les droits légaux de prospecter une zone spécifique sont comptabilisées en charge. Les dépenses liées au développement des ressources minérales ne sont pas comptabilisées en tant qu'actifs au titre de la prospection et de l'évaluation. Les dépenses liées au développement sont inscrites à l'actif seulement après que la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone spécifique aient été démontrées et lorsque les critères de comptabilisation d'IAS 16 *Immobilisations corporelles* ou d'IAS 38 *Immobilisations incorporelles* sont satisfaits.

Tous les coûts associés à l'acquisition de biens et aux activités d'exploration sont capitalisés aux actifs au titre de la prospection et de l'évaluation. Les coûts capitalisés sont limités aux coûts reliés aux acquisitions et aux activités d'exploration pouvant être associée à la découverte de ressources minérales spécifiques, ce qui exclut les coûts liés à la production (frais d'extraction), et les frais d'administration et autres coûts indirects similaires. Les dépenses au titre de la prospection et de l'évaluation sont capitalisées lorsqu'ils satisfont à tous les critères suivants :

- ils sont destinés à être utilisés pour la production de minerais ;
- les propriétés ont été acquises et les dépenses ont été engagées en vue d'une utilisation durable; et
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des affaires.

**3- BASIS OF PRESENTATION AND SIGNIFICANT
ACCOUNTING POLICIES (continued)****Fixed Assets**

Fixed assets are accounted for at historical cost less any accumulated depreciation and any accumulated impairment losses. The historical cost of fixed asset comprises any acquisition costs directly attributable. Amortization of fixed assets is based on each part of a fixed asset which has similar useful life using declining method and straight line method at the following rates and period:

Exploration and Evaluation Expenditures

Expenditures incurred before the entity has obtained the legal rights to explore a specific area are expensed. Expenditures related to the development of mineral resources are not recognised as exploration and evaluation assets. Expenditures related to the development are accounted as an asset only when the technical feasibility and commercial viability of a specific area are demonstrable and when recognition criteria of IAS 16 *Property, Plant and Equipment* or IAS 38 *Intangible Assets* are satisfied.

All costs associated with property acquisition and exploration activities are capitalized as exploration and evaluation assets. Costs that are capitalized are limited to costs related to acquisition and exploration activities that can be associated with finding specific mineral resources, and are not include costs related to production (lifting costs), and administrative expenses and other general indirect costs. Exploration and evaluation expenditures are capitalised when the following criteria are satisfied:

- are held for use in the production of mineral resources,
- properties have been acquired and expenses have been incurred with the intention of being used on a continuing basis; and
- are not intended for sale in the ordinary course of business.

(En dollars canadiens - Non audité)

(In Canadian dollars – Unaudited)

**3- MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES
MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Les coûts reliés à l'acquisition des propriétés minières et aux dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisés par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les coûts capitalisés aux actifs au titre de la prospection et de l'évaluation sont reclassés à titre d'actifs miniers en développement. Les actifs au titre de la prospection et de l'évaluation sont soumis à un test de dépréciation avant le reclassement, et toute perte de valeur doit être alors comptabilisée.

La Société revoit périodiquement les faits et circonstances indiqués à la norme IFRS 6 indiquant la nécessité de soumettre les actifs de prospection et d'évaluation à des tests de dépréciation. Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable d'un actif au titre de la prospection et de l'évaluation peut excéder sa valeur recouvrable, l'actif est soumis à un test de dépréciation. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif (valeur actuelle des flux de trésorerie attendus). Lorsque la valeur recouvrable d'un actif au titre de la prospection et de l'évaluation est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable par la comptabilisation d'une perte de valeur.

La valeur recouvrable des actifs au titre de la prospection et de l'évaluation dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la confirmation des intérêts de la Société dans les claims miniers, de la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens. La valeur comptable des actifs au titre de la prospection et de l'évaluation ne représentent pas nécessairement la valeur présente ou future.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus). Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède la valeur recouvrable. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable.

Constataion des revenus

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date d'opération et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

**3- BASIS OF PRESENTATION AND SIGNIFICANT
ACCOUNTING POLICIES (continued)**

Costs related to the acquisition of mining properties and to exploration and evaluation expenditures are capitalized by property until the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable. When the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable, exploration and evaluation assets are reclassified as mining assets under development. Exploration and evaluation assets are assessed for impairment before reclassification, and any impairment loss recognised.

The Company reconsider periodically facts and circumstances in IFRS 6 that require testing exploration and evaluation assets for impairment. When facts and circumstances suggest that the carrying amount of an exploration and evaluation asset may exceed its recoverable amount, the asset is test for impairment. The recoverable amount is the higher of fair value less costs to sell and value in use of the asset (present value of the future cash flows expected). When the recoverable amount of an exploration and evaluation asset is less than the carrying amount, the carrying amount of the asset is reduced to its recoverable amount by recording an impairment loss.

The recoverable amount of exploration and evaluation assets depends on the discovery of economically recoverable reserves, confirmation of the Company's interest in the underlying mineral claims, the ability of the Company to obtain the necessary financing to complete the development, and future profitable production or proceeds from the disposition thereof. The carrying amount of exploration and evaluation assets do not necessarily represents present-time or future values.

Impairment of Long-lived Assets

Long-lived assets are tested for recoverability whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. The recoverable amount is the higher of its fair value less costs to sell and its value in use (present value of the future cash flows expected). An impairment loss is recognized when their carrying value exceeds the recoverable amount. The amount of the impairment loss is determined as the excess of the carrying value of the asset over its recoverable amount.

Revenue Recognition

Investment transactions are accounted for on the transaction date and resulting revenues are recognized using the accrual basis. Interest income is accrued based on the number of days the investment is held during the year.

(En dollars canadiens - Non audité)

(In Canadian dollars – Unaudited)

**3- MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES
MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Encaisse réservée à l'exploration**

L'encaisse réservée à l'exploration représente le produit de financements accreditifs non dépensés. Selon les restrictions imposées par ces sources de financement, la Société doit consacrer l'encaisse à l'exploration de propriétés minières. Au 31 mars 2011, la Société avait de l'encaisse à dépenser en frais d'exploration s'élevant à 252 645 \$ (nil en 2010) et des souscriptions à recevoir réservées à l'exploration s'élevant à 75 500 \$ pour un total de 328 145 \$ (nil en 2010). Par contre, suite à des conventions d'actions accreditives, au 31 mars 2011, la Société devait dépenser en frais d'exploration un montant de 812 093 \$ (nil en 2010). La Société devra donc trouver des fonds pour respecter ses engagements auprès des investisseurs.

Actions accreditives

Les IFRS ne traitent pas expressément du traitement comptable des actions accreditives et de leur incidence fiscale. La Société a adopté le point de vue exprimé par le Groupe de travail sur les IFRS dans le secteur minier mis sur pied par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) et l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (ACPE).

La Société considère qu'une émission d'actions accreditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires; et la vente d'un droit à des déductions fiscales. La vente du droit aux déductions fiscales est évaluée au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. Au moment où les actions accreditives sont émises, la vente de déductions fiscales est différée et présentée comme autre passif dans l'état de la situation financière. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées (dans la mesure où il y a l'intention d'y renoncer), la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat comme une réduction des impôts différés et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour les écarts temporaires imposables qui proviennent de la différence entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale de ces dépenses. Les dépenses renoncées relativement aux actions accreditives peuvent entraîner la comptabilisation d'actifs d'impôts différés antérieurement non constatées.

Juste valeur des bons de souscription

Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. La Société utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en diminution du capital-actions de la Société dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

**3- BASIS OF PRESENTATION AND SIGNIFICANT
ACCOUNTING POLICIES (continued)**

Cash Reserved for Exploration Funds reserved for exploration represent proceeds from flow-through financing not yet incurred in exploration. The Company must use these cash for mining exploration activities in accordance with the requirements of those financings. As at March 31, 2011, the Company had cash reserved for exploration amounting to \$252,645 (Nil in 2010) and subscriptions receivable reserved for exploration amounting to \$75,500 for a total amount of \$328,145 (Nil in 2010). Following flow-through agreements, as at March 31, 2011, the Company has to incur exploration expenses amounting to \$812,093 (Nil in 2010). The Company will have to find funds to respect its commitments with the investors.

Flow-through Shares

IFRSs do not specifically address the accounting for flow-through shares or the related tax consequences arising from such transactions. The Company has adopted the view expressed by the Mining Industry Task Force on IFRSs created by the Canadian Institute of Chartered Accountants (CICA) and the Prospectors and Developers Association of Canada (PDAC).

The Company consider that the issue of flow-through shares is in substance an issue of ordinary shares; and the sale of tax deductions. The sale of tax deductions is measured using the relative fair value method. At the time the flow-through shares are issued, the sale of tax deductions is deferred and presented as other liabilities in the statement of financial position. When eligible expenditures are incurred (as long as there is the intention to renounce), the sale of tax deductions is recognized in the income statement as a reduction of deferred tax expense and a deferred tax liability is recognized for the taxable temporary difference that arises from the difference between the carrying amount of eligible expenditures capitalized as an asset in the statement of financial position and its tax base. The renouncement of expenditures related to flow-through shares may lead to the recognition of previously unrecognized deferred tax assets.

Fair Value of the Warrants

Proceeds from placements are allocated between shares and warrants issued using the relative fair value method. The Company uses the Black-Scholes pricing model to determine the fair value of warrants issued.

Share Issuance Expenses

Share issuance expenses are recorded as a reduction of capital stock in the year in which they are incurred.

(En dollars canadiens - Non audité)

(In Canadian dollars – Unaudited)

**3- MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES
MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de la Société est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse et les placements temporaires fortement liquides dont la durée est égale ou inférieure à trois mois à compter de la date d'acquisition.

Perte par action de base et diluée

La perte de base par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant le trimestriel (18 768 734 en 2011 et 6 280 837 en 2010). La perte par action diluée, qui est calculée selon la méthode du rachat d'actions, est égale à la perte nette de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription.

Paiement fondé sur des actions

La Société comptabilise les biens ou services reçus ou acquis dans le cadre d'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions, au moment où elle obtient les biens ou au fur et à mesure qu'elle reçoit les services. La Société comptabilise en contrepartie soit une augmentation de ses capitaux propres si les biens ou services ont été reçus dans le cadre d'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en instruments de capitaux propres, soit un passif si les biens ou services ont été acquis dans le cadre d'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en trésorerie.

La Société comptabilise la charge de rémunération à base d'actions sur la période d'acquisition des droits aux options d'achat d'actions. Pour les attributions acquises par tranches, chaque tranche est traitée comme un accord séparé. Le nombre d'instruments de capitaux propres dont l'acquisition est attendue est initialement estimé et révisé par la suite, lorsque nécessaire.

**Transactions dont le paiement est fondé sur des actions
régées en instruments de capitaux propres**

Pour les transactions avec des membres du personnel (employés et administrateurs) et les tiers fournissant des services similaires, la Société évalue la juste valeur des services reçus en se référant à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Pour les transactions avec les parties autres que des membres du personnel, la Société évalue les biens ou les services reçus et l'augmentation de capitaux propres qui en est la contrepartie, directement, à la juste valeur des biens ou services reçus, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Lorsque la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle évalue la valeur et l'augmentation des capitaux propres qui en est la contrepartie, indirectement, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

**3- BASIS OF PRESENTATION AND SIGNIFICANT
ACCOUNTING POLICIES (continued)****Cash and Cash Equivalents**

The Company's policy is to present cash and highly liquid short-term investments having a term of three months or less from the acquisition date in cash and cash equivalents.

Basic and Diluted Loss per Share

The basic loss per share is calculated using the weighted average of shares outstanding during the quarter (18,768,734 in 2011 and 6,280,837 in 2010). The diluted loss per share, which is calculated with the treasury method, is equal to the basic loss per share due to the anti-dilutive effect of share purchase options and warrants.

Share-based payment

The Company recognises the goods or services received or acquired in a share-based payment transaction when it obtains the goods or as the services are received. The Company recognises a corresponding increase in equity if the goods or services were received in an equity-settled share-based payment transaction, or a liability if the goods or services were acquired in a cash-settled share-based payment transaction.

The Company account for stock-based compensation over the graded period vesting of the right to stock options. For awards that vest by instalments, each instalment is treated as a separate arrangement. The number of equity instruments expected to vest is initially estimated and revised afterward, if necessary.

Equity-settled share-based payment transactions

For transactions with employees (employees and directors) and others providing similar services, the Company measures the fair value of the services received by reference to the fair value of the equity instruments granted. For transactions with parties other than employees, the Company measures the goods or services received, and the corresponding increase in equity, directly, at the fair value of the goods or services received, unless that fair value cannot be estimated reliably. When the Company cannot estimate reliably the fair value of the goods or services received, it measures their value, and the corresponding increase in equity, indirectly, by reference to the fair value of the equity instruments granted.

(En dollars canadiens - Non audité)

(In Canadian dollars – Unaudited)

**3- MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES
MÉTHODES COMPTABLES (suite)*****Transactions dont le paiement est fondé sur des actions
régérées en trésorerie***

Pour les transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie, la Société évalue les biens ou les services acquis, ainsi que le passif contracté, à la juste valeur de ce passif. Jusqu'au règlement du passif, la Société réévalue la juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière ainsi qu'à la date de règlement, en comptabilisant en résultat net de la période toute variation de la juste valeur.

Conventions d'options sur des propriétés minières

Les options sur des intérêts dans des propriétés minières acquises par la Société, sont comptabilisées à la valeur de la considération monétaire déboursée, y compris tout autre avantage économique cédé, mais excluant l'engagement liée aux dépenses futures. Puisque l'engagement de dépenses futures ne répond pas à la définition d'un passif, il n'est pas comptabilisé. Les dépenses sont comptabilisées uniquement lorsqu'elles sont engagées par la Société.

Lorsque la Société cède des intérêts dans ses propriétés minières, elle utilise la valeur comptable de la propriété avant la vente de l'option comme valeur comptable de la portion de la propriété conservée, et crédite toute considération monétaire reçue à l'encontre de la valeur comptable de cette portion (avec tout excédent comptabilisé comme un gain en résultat). La Société ne comptabilise pas les dépenses d'exploration sur la propriété qui sont effectuées par le cessionnaire.

Redevances sur les produits nets de fonderie

Les redevances sur les produits nets de fonderie ne sont généralement pas comptabilisées au moment de l'acquisition d'une propriété minière puisqu'elles sont considérées comme étant un passif éventuel. Les redevances ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont probables et qu'elles peuvent être évaluées avec une fiabilité suffisante.

**3- BASIS OF PRESENTATION AND SIGNIFICANT
ACCOUNTING POLICIES (continued)*****Cash-settled share-based payment transactions***

For cash-settled share-based payment transactions, the Company measures the goods or services acquired and the liability incurred at the fair value of the liability. Until the liability is settled, the Company remeasures the fair value of the liability at the end of each reporting period and at the date of settlement, with any changes in fair value recognised in profit or loss for the period.

Mining Properties Options Agreements

Options in mining properties interest acquired by the Company are accounted for at the value of the monetary consideration paid, including other future benefit given up but excluding the commitment for future expenditures. Since commitment for future expenditures does not meet the definition of a liability, it is not accounted for. Expenditures are accounted for only when incurred by the Company.

When the Company is providing a working interest in its mining properties, it uses the carrying amount of the interest before the sale of the option as the carrying amount for the portion of the interest retained, and credited any cash consideration received against the carrying amount of this portion (with any excess included as a gain in profit or loss). The Company does not record exploration expenditures on the property made by the transferee.

NSR Royalties

The NSR royalties are generally not be accounted for when acquiring the mining property since they are deemed to be a contingent liability. Royalties are only accounted for when probable and can be measured with sufficient reliability.

(En dollars canadiens - Non audité)

(In Canadian dollars – Unaudited)

**3- MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES
MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Impôts sur le résultat et impôts miniers différés**

La Société utilise la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser ses impôts sur le résultat. Selon la méthode axée sur le bilan, des actifs et des passifs d'impôts différés sont constatés pour les incidences fiscales attribuables aux écarts entre les valeurs comptables des actifs et des passifs existant dans les états financiers et leurs valeurs fiscales correspondantes. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière et qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au résultat imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporelles sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans le résultat de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts différés si, selon les renseignements disponibles, il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne sera pas matérialisée.

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs**Dépenses de prospection et d'évaluation (note 5)**

L'application de la convention comptable de la Société pour les dépenses de prospection et d'évaluation nécessite l'exercice du jugement dans la détermination de la mesure dans laquelle la dépense peut être associée à la découverte de ressources minérales spécifiques. Le processus d'estimation exige différents niveaux d'incertitudes et ces estimations ont un effet direct sur le report des dépenses de prospection et d'évaluation. La convention de report exige de la direction de faire des estimations et des hypothèses concernant les événements et circonstances futures. Les estimations et les hypothèses effectuées peuvent être modifiées si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après que des dépenses aient été capitalisées, des informations deviennent disponibles et suggèrent qu'il est improbable que la valeur comptable puisse être recouvrée, le montant capitalisé est radié dans la période au cours de laquelle les nouvelles informations deviennent disponibles.

**3- BASIS OF PRESENTATION AND SIGNIFICANT
ACCOUNTING POLICIES (continued)****Deferred Income and Mining Taxes**

The Company uses the asset and liability method of accounting for income taxes. Under the asset and liability method, deferred tax assets and liabilities are recognized for the future tax consequences attributable to differences between the financial statements carrying amounts of existing assets and liabilities and their respective tax bases. Deferred tax assets and liabilities are measured on the basis of tax rates that have been enacted or substantively enacted by the end of the reporting period and which, expected to apply to taxable income in the years during which those temporary differences are expected to be recovered or settled. The effect on deferred tax assets and liabilities of a change in tax rates is recognized in income or loss in the year that includes the enactment date. The Company establishes a valuation allowance against deferred income tax assets if, based on available information, it is probable that some or all of the deferred tax assets will not be realized.

Significant Accounting Judgements, Estimates and Assumptions**Exploration and Evaluation Expenditure (Note 5)**

The application of the Company's accounting policy for exploration and evaluation expenditure requires judgment in determining the degree to which the expenditure can be associated with finding specific mineral resources. The estimation process requires varying degrees of uncertainty and these estimates directly impact the deferral of exploration and evaluation expenditure. The deferral policy requires management to make certain estimates and assumptions about future events or circumstances. Estimates and assumptions made may change if new information becomes available. If, after expenditure is capitalised, information becomes available suggesting that the recovery of expenditure is unlikely, the amount capitalised is written off in profit or loss in the period when the new information becomes available.

(En dollars canadiens - Non audité)

(In Canadian dollars – Unaudited)

**3- MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES
MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation
(note 5)

La Société soumet chaque unité génératrice de trésorerie pour déterminer s'il existe des indications de dépréciation. Lorsqu'un indicateur de dépréciation existe, puisque la Société ne dispose pas d'informations suffisantes au sujet de ses biens miniers pour pouvoir estimer les flux de trésorerie futurs, elle soumet ses biens miniers à un test de dépréciation en comparant la juste valeur à la valeur comptable, sans préalablement effectuer un test de recouvrabilité. Les techniques permettant d'établir la juste valeur exigent l'utilisation d'estimation et d'hypothèses telles que le prix prévus à long terme des ressources minérales, la capacité d'obtenir le financement nécessaire pour poursuivre l'exploration, et le potentiel exploratoire. La juste valeur est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties biens informées et consentantes, diminué des coûts de sortie. La direction a établi ses unités génératrices de trésorerie comme étant chaque site minier individuel, lequel est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Éventualités (note 8)

De par leur nature, les éventualités se confirment uniquement lorsqu'une ou plusieurs événements futurs incertains surviennent (ou non). L'évaluation des éventualités implique l'exercice significatif de jugement et d'estimations au sujet de l'issue d'événements futurs.

Paiement fondé sur des actions (note 7)

La juste valeur d'une option sur actions attribuée aux membres du personnel (ainsi que la juste valeur d'un bon de souscription) est établie au moyen du modèle d'évaluation Black et Scholes qui prend en compte le prix d'exercice et la durée prévue de l'option, le cours actuel de l'action sous-jacente, sa volatilité prévue, les dividendes prévus sur l'action et le taux courant d'intérêt sans risque pour la durée prévue de l'option. Les données d'entrées pour le calcul de la juste valeur comportent des estimations et des jugements significatifs visant à aboutir à une approximation qui seraient probablement reflétées dans un cours ou dans un prix d'échange négocié de l'option.

**3- BASIS OF PRESENTATION AND SIGNIFICANT
ACCOUNTING POLICIES (continued)**

Impairment of Exploration and Evaluation Assets
(Note 5)

Company assesses each cash generating unit annually to determine whether any indication of impairment exists. Where an indicator of impairment exists, since the Company does not have sufficient information about its exploration properties to estimate future cash flows, it test its exploration properties for impairment by comparing the fair value to the carrying amount, without first performing a test of recoverability. Techniques to estimate fair value require the use of estimates and assumptions such as forecasted long-term commodity prices and future capital requirements to continue exploration and exploration potential. Fair value is the amount obtainable from the sale of an asset or cash-generating unit in an arm's length transaction between knowledgeable, willing parties, less the costs of disposal. Management has assessed its cash generating units as being an individual mine site, which is the smallest identifiable group of assets that generates cash inflows that are largely independent of the cash inflows from other assets or groups of assets.

Contingencies (Note 8)

By their nature, contingencies will only be resolved when one or more uncertain future events occur (or fail to occur). The assessment of contingencies inherently involves the exercise of significant judgment and estimates of the outcome of future events.

Share-based Payment (Note 7)

The fair value of employees stock option (and the fair value of a warrant) is determined using Black and Scholes pricing model that takes into account the exercise price and expected life of the option, the current price of the underlying stock, its expected volatility, the expected dividends on the stock, and the current risk-free interest rate for the expected life of the option. The inputs used to determine the fair value are composed of significant judgements and estimates aim to to approximate the expectations that likely would be reflected in a current market or negotiated exchange price for the option.

(En dollars canadiens - Non audité)

(In Canadian dollars – Unaudited)

**3- MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES
MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Actions accréditives

La Société n'a pas été en mesure d'évaluer la vente du droit aux déductions fiscales en utilisant la méthode de la valeur résiduelle. Selon cette méthode, la vente du droit aux déductions fiscales est déterminée comme étant l'excédent du prix reçu pour l'émission d'actions accréditives sur la juste valeur des actions ordinaires en date de l'émission. En tenant compte de la juste valeur des bons de souscriptions rattachés aux actions accréditives, la détermination du montant de la prime sur la vente du droit aux déductions fiscales donne un résultat négatif. En conséquence, la Société a évalué la vente du droit aux déductions fiscales en utilisant la méthode des justes valeurs relatives des actions, des bons de souscription et des primes sur la vente du droit aux déductions fiscales. Selon la meilleure estimation de la direction, la juste valeur de la prime sur la vente du droit aux déductions fiscales a été établie à un prix marginal faible.

**3- BASIS OF PRESENTATION AND SIGNIFICANT
ACCOUNTING POLICIES (continued)**

Flow-through Shares

The Company was not able to measure the sale of tax deductions using the residual method. Based on this method, the sale of tax deductions is determined as the excess of the price received for flow-through shares over the fair value of common shares at the date of issuance. Considering the fair value of warrants joined to flow-through shares, the determination of the amount of the sale of tax deductions premium resulted in a negative amount. As a result, the Company has measured the sale of tax deductions using the relative fair value method of the shares, warrants and sale of tax deductions premiums. According to management's best estimate, the fair value of the sale of tax deductions premium has been established to a low incremental price.

(En dollars canadiens - Non audité)

(In Canadian dollars – Unaudited)

4- IMMOBILISATIONS CORPORELLES / FIXED ASSETS

	Mobilier et équipement / Equipment and Furniture	Matériel informatique / Computer Equipment	Amélioration locative / Rental Improvement	Total
Coût / Cost				
Solde au 1er janvier 2010 / Balance as at January 1, 2010	-	-	-	-
Acquisitions	1 610	1 152	6 177	8 939
Cessions / Disposals	-	-	-	-
Solde au 31 décembre 2010 / Balance as at December 31, 2010	1 610	1 152	6 177	8 939
Solde au 1er janvier 2011 / Balance as at January 1, 2011	1 610	1 152	6 177	8 939
Acquisitions	239	1 852	-	2 091
Cessions / Disposals	-	-	-	-
Solde au 31 mars 2011 / Balance as at March 31, 2011	1 849	3 004	6 177	11 030
Cumul des amortissements / Accumulated Amortization				
Solde au 1er janvier 2010 / Balance as at January 1, 2010	-	-	-	-
Cessions / Disposals	-	-	-	-
Amortissement / Amortization	161	288	515	964
Solde au 31 décembre 2010 / Balance as at December 31, 2010	161	288	515	964
Solde au 1er janvier 2011 / Balance as at January 1, 2011	161	288	515	964
Cessions / Disposals	-	-	-	-
Amortissement / Amortization	81	86	515	682
Solde au 31 mars 2011 / Balance as at March 31, 2011	242	374	1 030	1 646
Valeur nette comptable / Net book Value				
Solde au 31 décembre 2010 / Balance as at December 31, 2010	1 449	864	5 662	7 975
Solde au 31 mars 2011 / Balance as at March 31, 2011	1 607	2 630	5 147	9 384

EXPLORATION Z-GOLD INC.

Z-GOLD EXPLORATION INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES
TRIMESTRES CLOS LE 31 MARS 2011

NOTES TO CONDENSED INTERIM FINANCIAL STATEMENTS
QUARTER ENDED MARCH 31, 2011

(En dollars canadiens - Non audité)

(In Canadian dollars – Unaudited)

5- ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION / EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS

Propriété / Property:	Abitibi Gold	Coda	Casa Bérardi	Vauqelin	Total
% de détention / Ownership %:	100%	100%	100%	100%	
Localisation / Location:	Ontario	Québec	Québec	Québec	
Canton / Township:	Munro	Monseignat	Casa Bérardi	Vauqelin	
Royautés / Royalties:	2%	1,5%	2%	1%	
	\$	\$	\$	\$	\$
Propriétés minières / Mining Properties					
Solde au 1er janvier 2010 / Balance as at January 1, 2010	-	-	-	-	-
Augmentation / Addition	834 750	148 000	109 500	55 000	1 147 250
Radiation / Write-off	-	(148 000)	-	-	(148 000)
Solde au 31 décembre 2010 / Balance as at December 31, 2010	834 750	-	109 500	55 000	999 250
Solde au 1er janvier 2011 / Balance as at January 1, 2011	834 750	-	109 500	55 000	999 250
Augmentation / Addition	-	-	1 440	90	1 530
Radiation / Write-off	-	-	-	-	-
Solde au 31 mars 2011 / Balance as at March 31, 2011	834 750	-	110 940	55 090	1 000 780
Prospection et évaluation / Exploration and Evaluation					
Solde au 1er janvier 2010 / Balance as at January 1, 2010	-	-	-	-	-
Dépenses de prospection et d'évaluation / Exploration and Evaluation Expenditures	185 835	315 645	13 995	244	515 719
Dépréciation / Impairment	-	(315 645)	-	-	(315 645)
Solde au 31 décembre 2010 / Balance as at December 31, 2010	185 835	-	13 995	244	200 074
Solde au 1er janvier 2011 / Balance as at January 1, 2011	185 835	-	13 995	244	200 074
Dépenses de prospection et d'évaluation / Exploration and Evaluation Expenditures	189 970	-	11 667	26 151	227 788
Dépréciation / Impairment	-	-	-	-	-
Solde au 31 mars 2011 / Balance as at March 31, 2011	375 805	-	25 662	26 395	427 862
Solde au 31 décembre 2010 / Balance as at December 31, 2010	1 020 585	-	123 495	55 244	1 199 324
Solde au 31 mars 2011 / Balance as at March 31, 2011	1 210 555	-	136 602	81 485	1 428 642

(En dollars canadiens - Non audité)

(In Canadian dollars – Unaudited)

6- CAPITAL-SOCIAL / CAPITAL STOCK

Autorisé / Authorized

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale / Unlimited number of common shares without par value

Les mouvements dans le capital-social de la Société se détaillent comme suit : / Changes in Company capital stock were as follows:

	31 mars 2011 March 31, 2011		31 décembre 2010 December 31, 2010		
	Quantité Number	Montant Amount \$	Quantité Number	Montant Amount \$	
Émises					Issued
Solde au début	16 921 669	2 258 740	4 233 333	293 863	Beginning balance
Payées en argent ⁽¹⁾	206 956	34 396	1 199 556	184 000	Paid in cash ⁽¹⁾
Financements accreditifs ⁽²⁾	1 262 609	203 948	6 257 666	862 000	Flow-through shares ⁽²⁾
Propriétés ⁽³⁾	-	-	6 150 000	1 035 250	Mining properties ⁽³⁾
Options exercées	-	-	81 111	12 167	Exercised options
Actions annulées ⁽⁴⁾	-	-	(999 997)	(70 000)	Cancelled common shares ⁽⁴⁾
Frais d'émission d'actions ⁽⁵⁾	-	(1 978)	-	(58 540)	Share issuance expenses ⁽⁵⁾
	<u>18 391 234</u>	<u>2 495 106</u>	<u>16 921 669</u>	<u>2 258 740</u>	
À émettre					To be issued
Payées en argent ⁽⁶⁾	75 500	12 204	195 500	31 500	Paid in cash ⁽⁶⁾
Financement accreditif ⁽⁷⁾	<u>302 000</u>	<u>44 952</u>	<u>782 000</u>	<u>116 500</u>	Flow-through shares ⁽⁷⁾
	<u>377 500</u>	<u>57 156</u>	<u>977 500</u>	<u>148 000</u>	
Solde à la fin	<u>18 768 734</u>	<u>2 552 262</u>	<u>17 899 169</u>	<u>2 406 740</u>	Ending balance

Au 31 mars 2011, 2 550 002 actions ordinaires (3 175 002 au 31 décembre 2010) ont été mises en mains tierces et ne peuvent être transférées, hypothéquées, nanties ou autrement aliénées sans le consentement des organismes de réglementation.

1) La valeur des actions payées en argent est présentée déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 8 104 \$ (54 000 \$ au décembre 2010).

2) La valeur du financement accreditif est présentée déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 50 494 \$ (270 500 \$ au décembre 2010) et de la prime liée à la vente de déductions fiscales de 23 059 \$ (86 500 \$ au 31 décembre 2010).

On March 31, 2011, 2,550,002 common shares (3,175,002 on December 31, 2010) are escrowed and cannot be transferred, mortgaged, pledged or otherwise disposed of without the consent of the appropriate regulatory authorities.

1) Value of capital stock paid in cash is presented net of fair value of warrants amounting to \$8,104 (\$54,000 as at December 31, 2010).

2) Value of flow-through shares is presented net of fair value of warrants amounting to \$50,494 (\$270,500 as at December 31, 2010) and premium related to the sale of tax deductions amounting to \$23,059 (\$86,500 as at December 31, 2010).

(En dollars canadiens - Non audité)

(In Canadian dollars – Unaudited)

6- CAPITAL-SOCIAL (suite) / CAPITAL STOCK (continued)

- 3) En mars 2010, la Société a émis 3 000 000 d'actions ordinaires en contrepartie de l'acquisition de claims de la propriété Abitibi Gold pour un montant de 600 000 \$. Ces 3 000 000 d'actions ordinaires ont été émises à un prix de 0,20 \$ par action, soit le montant convenu entre les parties.

En juin 2010, la Société a également émis 150 000 actions ordinaires en contrepartie de l'acquisition de claims de la propriété Abitibi Gold pour un montant de 17 250 \$. Ces 150 000 actions ordinaires ont été émises à un prix de 0,115 \$ par action, soit la valeur de l'action à la date de l'entente.

En août 2010, la Société a également émis 500 000 actions ordinaires en contrepartie de l'acquisition de claims de la propriété Abitibi Gold pour un montant de 75 000 \$. Ces 500 000 actions ordinaires ont été émises à un prix de 0,15 \$ par action, soit la valeur de l'action à la date de l'entente.

Dans le cadre de la même entente, en Novembre 2010, la Société a émis 500 000 actions ordinaires additionnelles en contrepartie de l'acquisition de claims de la propriété Abitibi Gold pour un montant de 75 000 \$. Ces 500 000 actions ordinaires ont été émises à un prix de 0,15 \$ par action, soit la valeur de l'action à la date de l'entente.

En novembre 2010, la Société a également émis 50 000 actions ordinaires en contrepartie de l'acquisition de claims de la propriété Abitibi Gold pour un montant de 10 500 \$. Ces 50 000 actions ordinaires ont été émises à un prix de 0,21 \$ par action, soit la valeur de l'action à la date de l'entente.

En avril 2010, la Société a émis 800 000 d'actions ordinaires en contrepartie de l'acquisition de la propriété Coda pour un montant de 108 000 \$. Ces 800 000 d'actions ordinaires ont été émises à un prix de 0,135 \$ par action, soit la valeur de l'action à la date de l'entente.

En juin 2010, la Société a émis 900 000 d'actions ordinaires en contrepartie de l'acquisition de la propriété Casa Berardi pour un montant de 94 500 \$. Ces 900 000 d'actions ordinaires ont été émises à un prix de 0,105 \$ par action, soit la valeur de l'action à la date de l'entente.

En octobre 2010, la Société a émis 250 000 d'actions ordinaires en contrepartie de l'acquisition de la propriété Vauquelin pour un montant de 55 000 \$. Ces 250 000 d'actions ordinaires ont été émises à un prix de 0,22 \$ par action, soit la valeur de l'action à la date de l'entente.

- 4) En janvier 2010, la Société a annulé 999 997 actions ordinaires sans contrepartie.
- 5) Les frais d'émission sont composés de 0 \$ (17 633 \$ au 31 décembre 2010) pour les options aux courtiers et à des intervenants et du montant réel payé pour les frais d'émission de 1 978 \$ (40 907 \$ au 31 décembre 2010).
- 6) La valeur des actions payées en argent à émettre est présentée déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 2 896 \$ (7 500 \$ au 31 décembre 2010).

- 3) In March 2010, the Company issued 3,000,000 common shares as consideration for the acquisition of claims of the Abitibi Gold property for \$600,000. These 3,000,000 common shares were issued at a deemed price of \$0.20 per share, as the amount agreed between the party.

In June 2010, the Company also issued 150,000 common shares as consideration for the acquisition of claims of the Abitibi Gold property for \$17,250. These 150,000 common shares were issued at a deemed price of \$0.115 per share, as value of share at the date of the agreement.

In August 2010, the Company issued 500,000 common shares as consideration for the acquisition of claims of the Abitibi Gold property for \$75,000. These 500,000 common shares were issued at a deemed price of \$0.15 per share, as value of share at the date of the agreement.

In relation with the same agreement, in November 2010, the Company issued 500,000 common shares as consideration for the acquisition of claims of the Abitibi Gold property for \$75,000. These 500,000 common shares were issued at a deemed price of \$0.15 per share, as value of share at the date of the agreement.

In November 2010, the Company issued 50,000 common shares as consideration for the acquisition of claims of the Abitibi Gold property for \$10,500. These 50,000 common shares were issued at a deemed price of \$0.21 per share, as value of share at the date of the agreement.

In April 2010, the Company issued 800,000 common shares as consideration for the acquisition of the Coda property for \$108,000. These 800,000 common shares were issued at a deemed price of \$0.135 per share, as value of share at the date of the agreement.

In June 2010, the Company issued 900,000 common shares as consideration for the acquisition of the Casa Berardi property for \$94,500. These 900,000 common shares were issued at a deemed price of \$0.105 per share, as value of share at the date of the agreement.

In October 2010, the Company issued 250,000 common shares as consideration for the acquisition of the Vauquelin property for \$55,000. These 250,000 common shares were issued at a deemed price of \$0.22 per share, as value of share at the date of the agreement.

- 4) In January 2010, the Company cancelled 999,997 common shares without counterpart.
- 5) Share issuance expenses are composed of \$0 (\$17,633 as at December 31, 2010) for options to brokers and intermediaries and the real amount paid for issuance expenses of \$1,978 (\$40,907 as at December 31, 2010).
- 6) Value of capital stock paid in cash to be issued is presented net of fair value of warrants amounting to \$2,896 (\$7,500 as at December 31, 2010).

(En dollars canadiens - Non audité)

(In Canadian dollars – Unaudited)

6- CAPITAL-SOCIAL (suite) / CAPITAL STOCK (continued)

7) La valeur du financement accreditif à émettre est présenté déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 11 006 \$ (28 500 \$ au 31 décembre 2010) et de la prime liée à la vente de déductions fiscales de 4 441 \$ (11 500 \$ au 31 décembre 2010).

7) Value of flow-through shares to be issued is presented net of fair value of warrants amounting to \$11,006 (\$28,500 as at December 31, 2010) and premium related to the sale of tax deductions amounting to \$4,441 (\$11,500 as at December 31, 2010).

Trimestre clos le 31 mars 2011

En février 2011, la Société a conclu un placement privé de 782 609 actions accreditives et 86 956 actions ordinaires à un prix de 0,23 \$ par action pour un produit total de 200 000 \$. Chaque action est accompagnée d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire à un prix de 0,29 \$ par action jusqu'en février 2013.

Quarter ended March 31, 2011

In February 2011, the Company closed a private placement of 782,609 flow-through share and 86,956 common shares at \$0.23 per share for total proceeds of \$200,000. Each share is attached with a one warrant. Each warrant entitles its holder to acquire one common share of the Company at a price of \$0.29 until February 2013.

7- OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION

Les actionnaires de la Société ont approuvé un régime d'options d'achat d'actions (le «régime») selon lequel les membres du conseil d'administration peuvent attribuer des options d'achat d'actions permettant à ses administrateurs, dirigeants, employés et fournisseurs d'acquérir des actions ordinaires de la Société. Les conditions et le prix d'exercice de chaque option d'achat d'actions sont déterminés par les membres du conseil d'administration. Les conditions d'acquisition des options d'achat d'actions sont sans restriction sauf celles octroyées à un responsable des relations avec les investisseurs qui seront acquises de la façon suivante : 25 % trois mois après la date de l'octroi, 25 % six mois après la date de l'octroi, 25 % neuf mois après la date de l'octroi et 25 % un an après la date de l'octroi.

Le régime stipule que le nombre maximum d'actions ordinaires dans le capital de la Société qui pourrait être réservé pour attribution en vertu du régime est égal à 10 % des actions émises et en circulation au moment de l'octroi des options. Le nombre maximal d'actions ordinaires réservées à l'attribution des options d'achat d'actions à un seul détenteur ne peut dépasser 5 % des actions ordinaires en circulation à la date d'attribution et ne peut excéder 2 % des actions ordinaires en circulation dans le cas des consultants et des responsables des relations avec les investisseurs. Les options d'achat d'actions expireront au plus tard dix ans après avoir été octroyées.

Le prix d'exercice de chaque option d'achat d'actions est établi par le conseil d'administration et ne peut inférieure à la valeur marchande des actions ordinaires à la date de l'octroi.

7- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS

The shareholders of the Company approved a stock option plan (the "plan") whereby the Board of Directors may grant to employees, officers, directors and suppliers of the Company, share purchase options to acquire common shares in such numbers, for such terms and at such exercise prices as may be determined by the Board of Directors. The acquisition condition of share purchase options are without restriction except grant of share purchase options to investors relation representative that are acquired at the following condition: 25% three months after the date of grant, 25% six months after the date of grant, 25% nine months after the date of grant and 25% one year after the date of grant.

The plan provides that the maximum number of common shares in the capital of the Company that may be reserved for issuance under the plan shall be equal to 10% of the issued and outstanding shares at the time of grant. The maximum number of common shares which may be reserved for issuance to any optionee may not exceed 5% of the outstanding common shares at the time of vest and may not exceed 2% of the outstanding common shares for consultants and investors relation representative. These options will expire no later than ten years after being granted.

The option exercise price is established by the Board of Directors and may not be lower than the market price of the common shares at the time of grant.

(En dollars canadiens - Non audité)

(In Canadian dollars – Unaudited)

7- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2011, la Société a octroyé des bons de souscription. La valeur de ces bons de souscription a été calculée selon le modèle d'évaluation Black-Scholes en considérant les hypothèses suivantes : durée estimative de 2 années, taux d'intérêt sans risque de 1,79 %, dividende prévu de 0 % et volatilité prévue de 73 %.

7- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

During the quarter ended March 31, 2011, the Company granted warrants. The fair value of warrants was estimated using the Black-Scholes pricing model considering the following assumptions: estimated duration of 2 years, risk-free interest rate of 1.79%, expected dividend yield of 0% and expected volatility rate of 73%.

Options d'achat d'actions / Share Purchase Options

Les mouvements dans les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit : / Changes in Company share purchase options were as follows:

	31 mars 2011 March 31, 2011		31 décembre 2010 December 31, 2010		
	Quantité	Prix de souscription moyen pondéré	Quantité	Prix de souscription moyen pondéré	
	Number	Weighted average exercise price	Number	Weighted average exercise price	
		\$		\$	
Solde au début	892 222	0,18	423 333	0,15	Balance, beginning of year
Octroyées	-	-	550 000	0,20	Granted
Exercées	-	-	(81 111)	0,15	Excercised
Expirés	(342 222)	0,15	-	-	Expired
Solde à la fin	<u>550 000</u>	0,20	<u>892 222</u>	0,18	Ending balance

	2011	2010	
La moyenne pondérée de la juste valeur des options attribuées	\$ 0,11	\$ 0,11	The weighted average fair value of options granted

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions accordées en vertu du régime.

The following table summarizes the information relating to the share purchase options granted under the plan.

Options en circulation Options Outstanding	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée Weighted average remaining contractual life	Prix de levée Exercise price \$
<u>550 000</u>	1,4 ans /years	0,20

EXPLORATION Z-GOLD INC.**Z-GOLD EXPLORATION INC.**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES
TRIMESTRES CLOS LE 31 MARS 2011NOTES TO CONDENSED INTERIM FINANCIAL STATEMENTS
QUARTER ENDED MARCH 31, 2011

(En dollars canadiens - Non audité)

(In Canadian dollars – Unaudited)

**7- OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS ET BONS DE
SOUSCRIPTION (suite)****7- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS
(continued)****Bons de souscription / Warrants**

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit : / Changes in Company warrants were as follows:

	31 mars 2011 March 31, 2011		31 décembre 2010 December 31, 2010		
	Quantité	Prix de souscription moyen pondéré	Quantité	Prix de souscription moyen pondéré	
	Number	Weighted average exercise price	Number	Weighted average exercise price	
		\$		\$	
Solde au début	4 962 361	0,26	-	-	Balance, beginning of year
Octroyés	<u>869 565</u>	0,29	<u>4 962 361</u>	0,26	Granted
Solde à la fin	<u><u>5 831 926</u></u>	0,26	<u><u>4 962 361</u></u>	0,26	Ending balance

La moyenne pondérée de la juste
valeur des bons de souscription
attribués2011
\$
0,102010
\$
0,10The weighted average fair value of warrants
granted**Bons de souscription en circulation
Warrants Outstanding****Prix / Price
\$****Date d'expiration / Expiry Date**

847 500	0,26	Mars 2012 / March 2012
275 000	0,26	Avril 2012 / April 2012
333 333	0,26	Août 2012 / August 2012
1 000 000	0,26	Octobre 2012 / October 2012
1 490 000	0,26	Octobre 2012 / October 2012
527 778	0,26	Décembre 2012 / December 2012
488 750	0,26	Janvier 2013 / January 2013
<u>869 565</u>	0,29	Février 2013 / February 2013
<u><u>5 831 926</u></u>	0,26	

(En dollars canadiens - Non audité)

(In Canadian dollars – Unaudited)

7- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

7- SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

Options aux courtiers et à des intervenants / Options to brokers and intermediaries

	31 mars 2011 March 31, 2011		31 décembre 2010 December 31, 2010		
	Quantité	Prix de souscription moyen pondéré	Quantité	Prix de souscription moyen pondéré	
	Number	Weighted average exercise price	Number	Weighted average exercise price	
		\$		\$	
Solde au début	166 666	0,19	-	-	Balance, beginning of year
Octroyées	-	-	166 666	0,19	Granted
Solde à la fin	<u>166 666</u>	0,19	<u>166 666</u>	0,19	Ending balance

La moyenne pondérée de la juste valeur des options aux courtiers et à des intervenants attribuées	2011 \$ 0,11	2010 \$ 0,11	The weighted average fair value of brokers and intermediaries options granted
---	--------------------	--------------------	---

Options aux courtiers et à des intervenants en circulation

Brokers' and Intermediaries' Options Outstanding

	Prix Price	Date d'expiration / Expiry Date
	\$	
100 000 (1)	0,20	Mars 2012 / March 2012
<u>66 666 (2)</u>	0,18	Août 2012 / August 2012
<u>166 666</u>	0,19	

(1) Ces options donnent le droit à leur détenteur d'acquérir, au prix de 0,20 \$, une unité composée d'une action et d'un demi bon de souscription. Un bon de souscription et 0,26 \$ permettent l'achat d'une action. / These options entitle their holder to acquire one unit, in consideration of \$0.20, composed of one share and one warrant. One warrant and \$0.26 are required to acquire one share.

(2) Ces options donnent le droit à leur détenteur d'acquérir, au prix de 0,18 \$, une unité composée d'une action et d'un demi bon de souscription. Un bon de souscription et 0,26 \$ permettent l'achat d'une action. / These options entitle their holder to acquire one unit, in consideration of \$0.18, composed of one share and one warrant. One warrant and \$0.26 are required to acquire one share.

(En dollars canadiens - Non audité)

(In Canadian dollars – Unaudited)

8- ÉVENTUALITÉS

- a) Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit au niveau de la résultante, de son échéance ou de son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Société opère en conformité avec les lois et les règlements en vigueur. Tout paiement pouvant résulter de la restauration de sites serait comptabilisé aux résultats de l'exercice au cours duquel il sera possible d'en faire une estimation raisonnable.
- b) La Société se finance en partie par l'émission d'actions accréditatives. Cependant il n'y a pas de garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Suite à des conventions d'actions accréditatives, au 31 mars 2011, la Société doit dépenser en frais d'exploration un montant de 632 093 \$ (0 \$ au 31 mars 2010) au plus tard le 31 décembre 2011 et 180 000 \$ au plus tard le 31 décembre 2012. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales aurait des conséquences fiscales négatives pour les investisseurs.

9- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

- a) Exploration Z-Gold inc. a conclu les transactions suivantes avec des parties liées:

Au 31 mars 2011, la Société a encouru des frais d'exploration de 11 667 \$ auprès d'une société contrôlée par le président de Z-Gold Exploration inc. La Société a aussi encouru des honoraires professionnels d'un montant de 15 000 \$ auprès du président de la Société. De plus, la Société a encouru des frais généraux d'administration pour un montant de 2 080 \$ auprès d'une société dont le président de Z-Gold Exploration inc. est également administrateur. En relation avec ces transactions, au 31 mars 2011, un montant de 855 \$ était inclut dans les créditeurs et frais courus.

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur de la transaction, soit le montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords.

8- CONTINGENCIES

- a) The Company's operations are governed by governmental laws and regulations regarding environmental protection. Environmental consequences are hardly identifiable, in terms of level, impact or deadline. At the present time and to the best knowledge of its management, the Company is in conformity with the laws and regulations. Restoration costs will be accrued in the financial statements only when they will be reasonably estimated and will be charged to the earnings at that time.
- b) The Company is partly financed by the issuance of flow-through shares. However, there is no guarantee that the funds spent by the Company will qualify as Canadian exploration expenses, even if the Company has committed to take all the necessary measures for this purpose. Following flow-through shares agreements, as at March 31, 2011, the Company has to incur exploration expenses amounting to \$632,093 (\$0 as at March 31, 2010) on or before December 31, 2011 and \$180,000 on or before December 31, 2012. Refusals of certain expenses by tax authorities would have negative tax consequences for investors.

9- RELATED PARTY TRANSACTIONS

- a) Z-Gold Exploration Inc. entered into the following transactions with related parties:

The Company incurred exploration expenses amounting to \$11,667 with a company controlled by the president of Z-Gold Exploration inc. The Company also incurred professional fees amounting to \$15,000 with the president of the Company. In addition, the Company incurred general administrative expenses amounting to \$2,080 from a company whose president of Z-Gold Exploration Inc. is also a director. In relation with these transactions, at March 31, 2011, an amount of \$855 was included in accounts payable and accrued liabilities.

The transactions are in the normal course of operations and measured at the transaction value, which is the amount of consideration established and agreed by the related parties.

EXPLORATION Z-GOLD INC.**Z-GOLD EXPLORATION INC.**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES
TRIMESTRES CLOS LE 31 MARS 2011NOTES TO CONDENSED INTERIM FINANCIAL STATEMENTS
QUARTER ENDED MARCH 31, 2011

(En dollars canadiens - Non audité)

(In Canadian dollars – Unaudited)

9- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

- b) Le tableau suivant présente la rémunération fondée sur des actions accordées aux membres du conseil d'administration et aux principaux dirigeants de Z-Gold Exploration inc. :

9- RELATED PARTY TRANSACTIONS (continued)

- b) Share-based payments granted to members of the Board of Directors and Z-Gold Exploration Inc.'s key management personnel is as follows:

	Pour les trimestres clos les 31 mars / For the three-month periods ended March 31	
	2011	2010
	\$	\$
Rémunération fondé sur des actions / Share-based payments ⁽¹⁾	-	-

⁽¹⁾ Correspond au coût de la rémunération à base d'actions accordées aux membres du personnel comptabilisé en résultat sur la période d'acquisition des droits. / Represents stock-based compensation granted to employees account for in profit or loss over the graded vesting period.

10- ÉLÉMENTS SANS INCIDENCE SUR LA TRÉSORERIE ET LES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE / ITEMS NOT AFFECTING CASH AND CASH EQUIVALENTS

	2011	2010	
	\$	\$	
Acquisition de propriétés minières en contrepartie de l'émission d'actions	-	-	Purchase of mining properties paid by share issuance
Frais d'émission d'actions pour options aux courtiers et à des intervenants	-	-	Share issuance expenses for brokers and intermediaries options
Souscriptions à recevoir	75 500	-	Subscriptions receivable

11- ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT

En mai 2011, la Société a également émis 150 000 actions ordinaires en contrepartie de l'acquisition de claims additionnels de la propriété Abitibi Gold pour un montant de 24 000 \$. Ces 150 000 actions ordinaires ont été émises à un prix de 0,16 \$ par action, soit la valeur de l'action à la date de l'entente.

11- SUBSEQUENT EVENT

In May 2011, the Company issued 150,000 common shares as consideration for the acquisition of additional claims of the Abitibi Gold property for \$24,000. These 150,000 common shares were issued at a deemed price of \$0.16 per share, as value of share at the date of the agreement.

(En dollars canadiens - Non audité)

(In Canadian dollars – Unaudited)

12- Transition aux IFRS

Les états financiers d'Exploration Z-Gold inc. pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2011 seront les premiers états financiers annuels conformes aux IFRS et ces états financiers intermédiaires ont été préparés comme le décrit la note 3, y compris l'application d'IFRS 1. IFRS 1 exige qu'une entité procède à une déclaration explicite et sans réserve de conformité aux IFRS dans ses premiers états financiers annuels préparés selon les IFRS. Exploration Z-Gold inc. procédera à cette déclaration dans ses états financiers annuels de 2011. IFRS 1 exige également que l'information financière comparative soit fournie. Par conséquent, la première date à laquelle Exploration Z-Gold inc. a appliqué les IFRS est le 1er janvier 2010 (la « date de transition »). IFRS 1 exige que les nouveaux adoptants appliquent de façon rétrospective toutes les normes IFRS en vigueur à la date de clôture, qui sera le 31 décembre 2011 pour Exploration Z-Gold inc. Cependant, elle prévoit également certaines exemptions facultatives et exceptions obligatoires pour les nouveaux adoptants. Les choix effectués par Exploration Z-Gold inc. selon IFRS 1 en vue de la conversion des résultats selon les PCGR en résultats selon les IFRS sont présentés ci-après.

Exemptions d'application rétrospective complète choisies par la Société sous IFRS 1

Lors de la préparation des premiers états financiers selon les IFRS conformément à l'IFRS 1, Exploration Z-Gold inc. a choisi d'utiliser certaines exemptions permises à d'autres normes IFRS tout en tenant compte des exceptions à l'application rétrospective des autres IFRS.

- Application d'IFRS 2 *Paiement fondé sur des actions* seulement aux instruments de capitaux propres attribués après le 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas pleinement acquis à la date de transition.
- Application de l'exemption permettant de désigner, à la date de transition aux IFRS, tout actif financier ou passif financier comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, sous réserve du respect des critères de classement d'IAS 39 à cette date.
- Application de l'exemption permettant à un nouvel adoptant de ne pas distinguer les composantes de passif et de capitaux propres des instruments financiers composés si la composante passif est éteinte à la date de transition aux IFRS.

Exception à l'application rétrospective pour les estimations (IFRS 1)

La Société prévoit que les estimations établies selon les IFRS à la date de transition aux IFRS seront cohérentes avec les estimations établies à la même date selon les PCGR du Canada pré-basculément (après les ajustements destinés à refléter toute différence entre les méthodes comptables).

12- Transition to IFRS

Z-Gold Exploration Inc.'s financial statements for the year ending December 31, 2011 will be the first annual financial statements that comply with IFRS and these interim financial statements were prepared as described in Note 3, including the application of IFRS 1. IFRS 1 requires an entity to make an explicit and unreserved statement of compliance with IFRS in its first annual financial statements prepared under IFRS. Z-Gold Exploration Inc. will make this statement in its 2011 annual financial statements. IFRS 1 also requires that comparative financial information be provided. As a result, the first date at which Z-Gold Exploration Inc. Has applied IFRS was January 1, 2010 (the "Transition Date"). IFRS 1 requires first-time adopters to retrospectively apply all effective IFRS standards as of the reporting date, which for Z-Gold Exploration Inc. will be December 31, 2011. However, it also provides for certain optional exemptions and certain mandatory exceptions for first-time IFRS adopters. Set forth below are the IFRS 1 elections made by Z-Gold Exploration Inc. to convert the GAAP results to IFRS.

Exemption to full retrospective application elected by the Company under IFRS 1

In the preparation of its first financial statements in IFRS in accordance with IFRS 1, Z-Gold Exploration Inc. has elected to use some exemptions from other IFRSs by taking into account exceptions to the retrospective application of other IFRSs.

- Apply IFRS 2 *Share based payment* only to equity instruments that were granted after November 7, 2002 and had not fully vested by the transition date.
- Apply the exemption which allows designating, at the date of transition to IFRSs, any financial asset or financial liability as at fair value through profit or loss, subject to meet classification criteria of IAS 39 at that date.
- Apply the exemption which allows to a first-time adopter to not separate liability and equity component of compound financial instruments if the liability component is no longer outstanding at the date of transition to IFRSs.

Exception to the retrospective application for estimates (IFRS 1)

The Company expects that the estimates in accordance with IFRSs at the date of transition to IFRSs will be consistent with estimates made for the same date in accordance with pre-changeover Canadian GAAP (after adjustments to reflect any difference in accounting policies).

(En dollars canadiens - Non audité)

(In Canadian dollars – Unaudited)

12- Transition aux IFRS (suite)

Rapprochements des PCGR et des IFRS

IFRS 1 impose à une entité de rapprocher ses capitaux propres, son résultat global et ses flux de trésorerie des périodes antérieures.

Les rapprochements des capitaux propres, du résultat et du résultat global selon les PCGR et les IFRS pour les périodes indiquées se présentent comme suit :

Rapprochement des capitaux propres / Reconciliation of equity

Pour les périodes closes les / For the periods ended,	Au 31 mars 2010 As at March 31, 2010	Au 31 Décembre 2010 / As at December 31, 2010	Au 1er janvier 2010 / As at January 1, 2010
	\$	\$	\$
Capitaux propres selon les PCGR canadiens / Total Shareholders' equity under Canadian GAAP	903 435	1 730 978	145 374
Ajustement lié au changement de convention comptable portant sur les actions accréditatives ⁽¹⁾ / Adjustment for change in accounting policy related to self-through shares ⁽¹⁾	(22 000)	(61 000)	--
Capitaux propres selon les IFRS / Total Equity under IFRS	881 435	1 669 978	145 374

(1) Voir « Reclassements » ci-après. / See « Reclassification hereafter.

12- Transition to IFRS (continued)

Reconciliation of GAAP to IFRS

IFRS 1 requires an entity to reconcile equity, comprehensive income and cash flows for prior periods.

The following represents the reconciliations from GAAP to IFRS for the respective periods noted for equity, earnings and comprehensive loss:

(En dollars canadiens - Non audité)

(In Canadian dollars – Unaudited)

12- Transition aux IFRS (suite)
12- Transition to IFRS (continued)
Rapprochement du résultat global / Reconciliation of comprehensive loss

Pour l'exercice et le trimestre clos les /	Trois mois terminé le 31 mars 2010 /	Exercice terminé le 31 décembre 2010
For the year and the three-month period ended,	Three months ended March 31, 2010	Year ended December 31, 2010
	\$	\$
Perte globale présenté auparavant selon les PCGR du Canada /		
Comprehensive loss previously reported under Canadian GAAP	(200 482)	(1 134 456)
Ajustement lié au changement de convention comptable portant sur les actions accréditives ⁽¹⁾ /		
Adjustment for change in accounting policy related to self-through shares ⁽¹⁾	-	37 000
Perte globale selon les IFRS /		
Comprehensive loss under IFRS	(200 482)	(1 097 456)

Voir « Reclassements » ci-après. / See « Reclassification hereafter

**Rapprochement de l'état de la situation financière
d'ouverture**

Les changements de conventions comptables résultant de l'adoption des IFRS par la Société n'ont eu aucun impact sur l'état non audité de la situation financière d'ouverture au 1^{er} janvier 2010.

Rapprochement des flux de trésorerie

Comme la première application des IFRS par la Société n'a eu aucune incidence sur le total des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, d'investissement ou de financement, aucun rapprochement particulier n'est présenté pour les flux de trésorerie.

Reclassements

Les PCGR canadiens contiennent des indications pour le traitement comptable des actions accréditives mais ces indications sont retirées lors du passage aux IFRS. Les IFRS ne parlent pas du traitement comptable des actions accréditives et de leur incidence fiscale.

**Reconciliation of Opening Statement of Financial
Position**

The changes in accounting policies resulting from the Company's adoption of IFRS had no impact on the unaudited opening statement of financial position as at January 1, 2010.

Reconciliation of cash flows

Given that the Company's first time adoption of IFRS did not have an impact on the total operating, investing or financing cash flows, no specific reconciliation is presented for cash flows.

Reclassification

Canadian GAAP currently includes guidance on accounting for self-through shares but on transition to IFRSs, this guidance is withdrawn. IFRSs do not specifically address the accounting for flow-through shares or the related tax consequences arising from such transactions.

(En dollars canadiens - Non audité)

(In Canadian dollars – Unaudited)

12- Transition aux IFRS (suite)

La Société a décidé de suivre le point de vue publié en mai 2011 par le Groupe de travail canadien sur les IFRS mis sur pieds par l'Institut Canadien des comptables agréés et par l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs en ce qui a trait à la comptabilisation des actions accréditives. Ainsi, lorsque la Société émet des actions accréditives, elle évalue ce qu'elle a émis à l'investisseur, soit un titre de capitaux propres et un droit à une série de déductions fiscales.

De façon rétrospective, la Société a évalué la prime associée au droit aux déductions fiscales selon la méthode des justes valeurs relatives. Cette application a donné lieu à l'attribution de valeurs modifiées par rapport à celles imputées antérieurement en capital-social et en bons de souscription. Le montant établi pour la prime a été comptabilisé en autre passif à l'état de la situation financière. L'autre passif représente une obligation de la Société de remettre des déductions fiscales aux investisseurs par l'encours de dépenses fiscalement admissibles. La Société a transféré en résultat global le montant d'autre passif à titre de réduction de la charge d'impôt différé au fur et à mesure de l'exécution de son obligation de transférer le droit aux déductions fiscales.

Au 31 mars 2010, l'impact cumulatif de ce changement a été d'augmenter l'autre passif de 22 000 \$, de réduire le capital-social de 10 772 \$, et de réduire les bons de souscriptions de 11 228 \$. Puisque la Société n'avait exécutée aucune partie de son obligation à cette date, il n'y a eu aucun impact sur le résultat global.

Au 31 décembre 2010, l'impact cumulatif de ce changement a été d'augmenter le total du passif de 61 000 \$, d'augmenter le capital-social 40 153 \$, de réduire les bons de souscriptions de 138 153 \$, et de réduire la perte globale de 37 000 \$.

Il n'y a eu aucun impact cumulatif lié à ce changement à la date de transition du 1^{er} janvier 2010.

12- Transition to IFRS (continued)

The Company has decided to follow the view point published in May 2011 by the Mining Industry Task Force created by the Canadian Institute of Chartered Accountants and the Prospectors and Developers Association of Canada relatively to the accounting treatment for self-through shares. Therefore, when the Company issued self-trough shares, it measures what had been issued to investor that is an equity interest and a right to a stream of tax deductions.

The Company has retrospectively measured the premium related to the right of tax deductions using relative fair value method. This application resulted in modified values for capital stock and warrants compared to the one previously recorded. The amount determined for the premium was recorded as other liability in the statement of financial position. Other liability represents the Company's obligation to pass on tax deductions to investor by incurring fiscally eligible expenses. The Company transferred other liability amount to the comprehensive loss as a deferred tax expense reduction progressively at the fulfillment of obligation to pass on the right of tax deductions.

As at March 31, 2010, the cumulative impact of this change resulted in a \$22,000 increase in other liability, a \$10,772 decrease in capital stock, and an \$11,228 decrease in warrants. Since the Company had not fulfilled any portion of its obligation at this date, there was no impact on comprehensive loss.

As at December 31, 2010, the cumulative impact of this change result in a \$61,000 increase of other liability, a \$40,153 increase in capital stock, a \$138,153 decrease in warrants, and a \$37,000 decrease of the comprehensive loss.

There was no cumulative impact related to this change as at January 1, 2010 transition date.

EXPLORATION Z-GOLD INC.**Z-GOLD EXPLORATION INC.**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES
TRIMESTRES CLOS LE 31 MARS 2011NOTES TO CONDENSED INTERIM FINANCIAL STATEMENTS
QUARTER ENDED MARCH 31, 2011

(En dollars canadiens - Non audité)

(In Canadian dollars – Unaudited)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES –
ACTIFS DE PROSPECTION ET
D'ÉVALUATION**

(En dollars canadiens – Non audité)

**SUPPLEMENTARY INFORMATION –
EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS**

(In Canadian dollars – Unaudited)

	31 mars 2011 March, 31 2011	31 décembre 2010 December 31, 2010
--	--	---

	\$	\$	
DÉPENSES DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION			EXPLORATION AND EVALUATION EXPENSES
Géologie	19 667	90 257	Geology
Forage	-	184 493	Drilling
Analyse	48 278	149	Analysis
Coupe de ligne	7 810	113 175	Line cutting
Géophysique	151 907	88 008	Geophysics
Gestion des travaux	-	12 846	Work management
Frais généraux d'exploration	126	26 791	General exploration expenses
AUGMENTATION DES ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION	227 788	515 719	INCREASE OF EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS
DÉPRÉCIATION D'ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION	-	(315 645)	IMPAIRMENT OF EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS
SOLDE AU DÉBUT	200 074	-	BALANCE, BEGINNING OF YEAR
SOLDE À LA FIN	427 862	200 074	BALANCE, END OF YEAR